

Enjeu 1 : Des ressources forestières et fauniques gérées de manière durable
Orientation 1 : Contribuer au développement économique des secteurs forestier et faunique

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
1.1 Stimuler l'innovation dans le secteur forestier	1 Taux de productivité par heure travaillée • Indice de référence : 51,3 \$/heure (Moyenne allant de 2012 à 2016).	52,4 \$/heure	55,6 \$/heure	58,2 \$/heure	60,4 \$/heure
	2 Proportion de l'aide financière accordée par le Ministère par rapport à l'investissement des promoteurs et des partenaires pour des projets industriels innovants • Indice de référence : 1 :5.3 (2018-2019).	1 :5.3	1 :5.3	1 :5.3	1 :6
1.2 Accroître les retombées économiques dans les régions du Québec	3 Volume total de bois récolté sur le territoire forestier • Indice de référence : 28,3 Mm ³ (récolte moyenne annuelle de la période allant de 2013 à 2018 en forêt publique et de l'année 2018 en forêt privée).	28,5 Mm ³	29,0 Mm ³	29,5 Mm ³	30,3 Mm ³
	4 Valeur des biens et services générée au PIB par le secteur forestier • Indice de référence : 6,1 G\$ (Moyenne allant de 2012 à 2016).	6,6 G\$	6,7 G\$	6,7 G\$	6,9 G\$
	5 Valeur des biens et services générée au PIB par le secteur faunique • Indice de référence : 945 M\$ provenant des activités de chasse, de pêche et de piégeage en 2018. • Note : la valeur des activités d'observation de la faune en liberté sera prise en considération d'ici le 31 mars 2022.	Amorce des travaux	Poursuite des travaux	Établissement de la valeur des activités d'observation de la faune en liberté	1,0 G\$
	6 Pourcentage d'augmentation cumulative du nombre de nouveaux adeptes de chasse et de piégeage • Note : 10 266 adeptes de 2015 sont retenus sur une période de trois ans.	1 %	2 %	3 %	4 %
	7 Pourcentage de prévisibilité de la planification forestière liée à la récolte de bois • Note : la cible finale représente l'équivalent de trois années à venir en matière de besoins en volume de bois des industriels forestiers.	200 %	200 %	300 % (au 31 décembre 2021)	300 %

Orientation 2 : Assurer la contribution des secteurs forestier et faunique à la qualité de l'environnement

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
2.1 Bonifier l'apport des forêts pour atténuer les changements climatiques	8 Taux d'utilisation du bois dans la construction non résidentielle de quatre étages et moins au Québec • Indice de référence : 28 % (2016).	30 %	32 %	32 %	34 %
	9 Nombre d'hectares en travaux sylvicoles supplémentaires ayant pour but de séquestrer du carbone en forêt dans les régions du Québec • Note : l'exécution de ces travaux sylvicoles permettra de séquestrer 167 000 tonnes additionnelles de CO ₂ équivalent en forêt d'ici 2030 et d'environ 2 000 000 tonnes d'ici 2050.	0	15 000	15 000	7 000
2.2 Consolider l'encadrement de la gestion de la faune et des parcs	10 Taux de la réglementation faunique simplifiée • Note : 130 documents légaux relatifs à la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune sont en vigueur.	5 %	10 %	20 %	30 %
	11 Proportion de plans directeurs publiés pour les parcs nationaux • Note 1 : un plan directeur a pour objectif de guider les actions de conservation et de mise en valeur sur le territoire d'un parc national. • Note 2 : le nombre de parcs nationaux qui ont été créés ou agrandis depuis 2016 s'élève à 8.	1 sur 8	2 sur 8	4 sur 8	6 sur 8

Enjeu 2 : Une acceptabilité sociale renouvelée
Orientation 3 : Miser sur une communication centrée sur les citoyens

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
3.1 Favoriser une meilleure perception des forêts et de la faune	12 Pourcentage de la population rejointe par des initiatives de sensibilisation ayant amélioré ses connaissances à l'égard de l'utilisation de la forêt et de la faune	Réalisation d'un sondage	Déploiement des initiatives	15 %	20 %
	13 Pourcentage de l'augmentation du nombre de visiteurs du guichet Forêt ouverte • Note : près de 46 000 visiteurs uniques sur une base annuelle.	25 %	50 %	75 %	100 %
3.2 Faire évoluer la participation des parties prenantes à la gestion des forêts et de la faune	14 Taux d'avancement de l'élaboration de la politique ministérielle en matière de relations avec les nations et les communautés autochtones	15 %	35 %	70 %	100 %
	15 Pourcentage d'augmentation cumulative de la satisfaction des acteurs à l'égard des mécanismes de participation	Détermination du degré de satisfaction	2 %	5 %	10 %

Enjeu 3 : Une organisation performante
Orientation 4 : Miser sur l'engagement et la créativité

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLE 2019-2020	CIBLE 2020-2021	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
4.1 Implanter des approches novatrices	16 Taux de satisfaction à l'égard de l'expérience-employé	Développement de l'approche	Mise en œuvre de l'approche	Mise en œuvre de l'approche	70 %
	17 Nombre de services à la clientèle dont les informations deviennent disponibles en mode numérique		1 service		2 services

TABLEAU SYNOPTIQUE

PLAN STRATÉGIQUE
2019-2023

Ministère des Forêts,
de la Faune et des Parcs

MISSION

Assurer, dans une perspective de gestion durable, la conservation et la mise en valeur des forêts, de la faune et des parcs nationaux pour contribuer à la prospérité et à la qualité de vie des Québécois.

VISION

S'unir pour faire des forêts, de la faune et des parcs nationaux une fierté pour les citoyens.

VALEURS

Expertise, créativité, collaboration et respect